Vous 19



Rouler, mais proprement

76% des Français se disent prêts à changer leurs modes de déplacement et leurs habitudes avec la voiture, d'après la Macif. 58% l'ont même déjà fait ces derniers mois, utilisant les transports en commun plutôt que leur voiture. Un chiffre qui monte à 66 % chez les urbains. Un bémol, ce n'est pas seulement une nouvelle conscience écolo qui les a conduit là, mais la nécessité de préserver leur pouvoir d'achat face à la hausse du prix du carburant. 51 % se déclarent cependant prêts à utiliser un véhicule à énergie propre (hybride ou électrique).

L'INITIATIVE

Ton hymen sur le Net

Certains vendent des disques sur eBay, d'autres leur vie, on l'a vu récemment. Celle-là, c'est sa virginité qu'elle propose, la malheureuse, non pas pour offrir un rein à son petit frère ou autre pathétique affaire, mais juste pour payer ses études. Ça se passe aux Etats-Unis, pendant l'émission du provocateur Howard Stern. La jeune vierge, Natalie, a 22 ans (il serait temps de s'y mettre, Natalie) et se déclare volontaire pour un examen gynéco. Pas de dilemme par rapport à ça, dit-elle, «nous vivons dans une société capitaliste». Oui, mais des études de quoi?

ont donné à **SACHA**

Le Carnet

Naissance

Le doux soleil du 14 septembre et l'odeur des

croissants du dimanche

l'envie de découvrir le monde Ses grands frères Solal et Léo, par leurs baisers et leurs caresses, lui disent qu'il a bien raison! A Anne et Mathieu Madoum et Antoine

Décès

Morgan, son fils, Léda, sa compagne, sa famille, ses amis ont la tristesse de vous faire part du décès de

Olivier PERSON

survenu dans sa 50ème année.

Une cérémonie aura lieu jeudi 18 septembre 14h30 à Saint Pierre du Gros Caillou Paris 7°

Vernissage de l'exposition d'Oli à Bruxelles le 28 septembre oliperson@wanado.fr

Les chercheurs, les enseignants et les étudiants du Centre d'étude des normes iuridiques de l'EHESS. ont l'extrême tristesse de vous faire part du décès de

Yan THOMAS

directeur d'étude à l'EHESS. 11 septembre 2008 Nous nous associons à la douleur de la famille. La disparition de notre maître et ami est une perte immense pour notre centre, la science du droit et pour l'intelligence.

Les obsèques auront lieu le mardi 16 septembre au crématorium du Cimetière du Père Lachaise. Rendez-vous est donné à l'entrée principale du cimetière à 9h30 (8, Boulevard de Ménilmontant)

La reproduction de nos petites annonces est interdite

Le Carnet

Christiane Nouygues 0140105245

carnet-libe@manchettepub.fr

Pays-Bas ◆ Ouverture d'un centre pour «fonctionnaire spirituel».

Méditations salariales

sur tapis épais, méditation disco-dance, windsurf en terrain sec... Mais où est-on? Dans un «centre du futur», ouvert le 5 septembre à Utrecht et payé 5 millions d'euros par... le ministère des Travaux publics néerlandais. Mission: inciter les fonctionnaires à «penser différemment» pour trouver des solutions aux problè mes du pays, tels que les embouteillages monstres. Baptisé Lef, ce qui veut dire «culot», il fait partie des 20 établissements de ce type dans le monde. Ouvert à d'autres publics, il propose à tous les professionnels des ateliers pour mettre leur «imagination au pouvoir». Le tout sur 3 000 mètres carrés de décor moderne aux couleurs vives.

«Flux énergétiques». «J'ai comme l'impression qu'ici, l'argent est jeté par la fenêtre», a critiqué Ger Koopmans, le chef du groupe parlementaire démocrate chrétien, le parti pourtant au pouvoir, tandis que le parti socialiste a demandé des explications. Le magazine HP/ De Tijd a déjà dénoncé les aspirations spirituelles de certains ministères, épinglant notamment celui de la Défense, qui a dépensé 90 000 euros entre 1999 et 2006 pour les services d'un seul professeur de méditation bouddhiste II faut dire qu'aux Pays-Bas, les agents secrets des services de renseignement ne sont pas les seuls à disposer d'un centre de silence. Celui du ministère de l'Environnement a été conçu par un «devin» qui s'est penché sur les «flux énergétiques et les rayons terrestres» des locaux. Dans un pays qui compte 169000 bouddhistes (1% de la population), les



syndicats revendiquent depuis 2006 le droit à la méditation pendant les heures de travail et l'installation de zones de silence, dans le secteur public comme dans le privé. «Il s'agit d'augmenter le plaisir et l'inspiration au travail», explique la Fédération des syndicats chrétiens (CNV). Les patrons ont «trop tendance à vouloir contrôler leurs employés, un facteur qui diminue fortement la productivité», selon la Fédération

des syndicats néerlandais (FNV). Aujourd'hui, les syndicats de fonction-naires voudraient voir le droit à la méditation figurer en toutes lettres dans les

conventions collectives. **«Bénéfice».** Selon leurs calculs, vingt minutes d'exercices respiratoires par jour pour 15 personnes ne coûteraient pas plus de 2000 euros par mois à l'employeur. «Le bénéfice serait substantiel pour l'Etat», affirme Lizelot Smits, de

la CNV. Pour mieux le prouver, les syndicats ont lancé un projet pilote de six mois, qui s'achève en octobre. Une centaine de salariés ont suivi un cours hebdomadaire, pratiqué la méditation et pris une tasse de thé ensemble. Témoignage d'un participant : «Je ne peux toujours pas encadrer mon chef, mais maintenant, ie m'en fous.»

De notre correspondante à Amsterdam

CARNETS DE SANTÉ Les organismes de crédit exigent un bilan médical hallucinant.

On ne prête qu'aux sains des sains

le Crédit social des fonctionnaires (CSF): «Vous avez eu recours à notre organisme en vue d'obtenir un prêt. L'aboutissement de votre dossier étant subordonné aux résultats d'un examen pratiqué par un médecin, je vous remercie de bien vouloir faire parvenir à notre médecin-conseil, sous pli fermé, le rapport médical ci-joint.» Ensuite? Ce n'est plus une liste, c'est un parcours du combattant. Il est demandé «un bilan sanguin, portant une numération sanguine, une glycémie, un cholestérol total, un HDL cholestérol, une triglycéridémie, des marqueurs de l'hépatite B et C, une vitesse de sédimentation, une créatinémie, une uricémie, des transaminases, des gamma-GT, une sérologie HIV 1 et 2, des plaquettes». Et ce n'est pas tout: «un bilan urinaire, un examen cardiologique, un électroencéphalogramme de repos, une épreuve

La lettre est datée de juillet 2008. Elle est signée par d'effort, une échocardiographie avec compte rendu, une radiographie du thorax avec compte rendu, et pour les hommes de plus de 56 ans, un dosage de PSA» pour un éventuel cancer de la prostate.

Fermez le ban. Voilà tous les examens de santé de-mandés par une banque officielle à un enseignant d'université pour un simple prêt-relais entre la vente et l'achat d'un appartement, c'est-à-dire un prêt qui ne devrait pas durer plus de six mois. Le demandeur a 59 ans et des revenus de près de 5000 euros par mois. «Les examens demandés? C'est ahurissant et grotesque, remarque un professeur de médecine. Pourquoi pas un scanner cérébral? Au moins, cela servirait au demandeur et éventuellement à la banque.» Quand on regarde ces analyses, tout est démesuré. Faire une sérologie HIV 2? Cela ne sert pas à grand-chose; ce virus est inexistant en France et, qui plus est, anodin. Un test d'effort? On frise le ridicule

En matière de prêts bancaires la situation est devenue incontrôlable: alors que le gouvernement se félicitait récemment d'avoir mis un peu d'ordre sur ces questionnaires santé des banques, les pratiques conti-nuent de fourmiller de dérapages, d'indiscrétions en pagaille ou d'intrusions profondes dans l'intimité des demandeurs. De plus, les banques conseillent aux de-mandeurs d'aller dans des établissements privés. Et le coût de ces examens est à la charge du demandeur quand le prêt est refusé. Sans parler des doutes que l'on peut avoir sur le respect du secret médical. Ainsi va l'utilisation de la santé aujourd'hui. Non plus pour aider les patients, mais pour les exclure.

◆ ERIC FAVEREAU